

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

**DIPLOME UNIVERSITAIRE D'ADDICTOLOGIE AVEC ET SANS SUBSTANCE :
TABAC, ALCOOL, DROGUES, JEUX, COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES ET AUTRES**

2ème Cycle

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.

ARTICLE I : OBJECTIFS

Faire acquérir aux professionnels du champ de la santé non médecins, y compris les administrateurs de la santé, des connaissances pratiques pour une prise en charge optimale des personnes présentant des conduites addictives

ARTICLE II : DUREE DE L'ENSEIGNEMENT

2 ans.

ARTICLE III : CONDITIONS D'INSCRIPTION

A) Conditions de titre et entretien préalable :

Peuvent s'inscrire, après examen de leur dossier et entretien préalable avec le coordinateur de l'enseignement ou son délégué, tous les professionnels (sauf les médecins) conduits à rencontrer et à participer au dépistage, à la prévention et à la prise en charge d'usagers de substances donnant lieu à abus et dépendance.

Les candidats seront sélectionnés au vu de leur expérience professionnelle.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

B) Capacité d'accueil : 20 maximum.

C) Montant de l'inscription :

En formation initiale : 750€ /an

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : 900€ /an
- Reprise d'études financées : 1 600€ /an

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

D) Tous les candidats devront justifier d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés ou subis par eux à l'occasion de leur stage.

ARTICLE IV : L'ENSEIGNEMENT (voir annexe I)

L'enseignement est constitué **d'un enseignement théorique** d'une durée de **60 heures** et **d'un stage pratique de 80 ½ journées**.

L'enseignement théorique est délivré sous forme de cours, de séminaires et de conférences.

Il a lieu tous les derniers vendredis du mois de 10 h à 17 h.

L'enseignement pratique est constitué d'un stage de 80 ½ journées dans un lieu de stage agréé, dont une semaine au département d'Addictologie au Centre Hospitalier Charles Perrens à Bordeaux.

ARTICLE V : CONTROLE DE CONNAISSANCES ET CONDITIONS D'ADMISSION

Un contrôle des connaissances est effectué à **l'issue de chaque année** d'enseignement.

A) Modalités :

Seuls les étudiants effectivement présents à 80 % des cours sont autorisés à se présenter aux épreuves du contrôle des connaissances.

Les étudiants doivent subir les épreuves suivantes :

1) **Une épreuve écrite anonyme en fin de première et de deuxième année** : sous forme de QROC, d'une durée de 2 heures et notée sur 20, qui contrôle l'enseignement théorique.

2) **Le Stage pratique** : il est validé conjointement par le responsable du stage et le coordonnateur de l'enseignement.

Seuls les étudiants ayant eu une note au moins égale à 10/20 aux épreuves écrites et ayant validé le stage pratique sont autorisés à soutenir le mémoire.

3) **Un Mémoire** : il est soutenu, en fin de deuxième année, devant un jury composé de 3 membres du collège des enseignants du Diplôme Universitaire.

La soutenance, d'une durée de 10 minutes, est évaluée qualitativement (collé/reçu).

Les candidats ne pouvant soutenir leur mémoire à la fin de la 2^e année pourront effectuer cette soutenance durant une année universitaire ultérieure dans les 4 ans suivant la 1^{ère} inscription, ils devront dans ce cas se réinscrire et payer les droits afférents.

B) Validation :

Sont déclarés admis au Diplôme Universitaire les candidats ayant obtenu la moyenne à toutes les épreuves ci-dessus.

ARTICLE VI : DELIVRANCE DU DIPLOME

Le Diplôme Universitaire d'Addictologie avec et sans substance : tabac, alcool, drogues, jeux, comportements alimentaires et autres est délivré sous le sceau de l'Université de Bordeaux et la signature de son Président.

ARTICLE VII : RESPONSABLES

Directeur d'enseignement et Coordonnateur :

Professeur Marc AURIACOMBE

Département d'Addictologie

Centre Hospitalier Charles Perrens

121, rue de la Béchade

33076 BORDEAUX Cedex

05 56 56 17 38

marc.auriacombe@u-bordeaux.fr

Autres responsables pédagogiques :

Docteur J. P. DAULOUEDE

Centre Hospitalier de la Côte Basque

Avenue de l'Interne J Loeb – B.P. 8

64109 BAYONNE Cedex

05 59 63 50 50

Cabinet : *28 rue Lormand*

64109 BAYONNE Cedex

05 59 59 19 07

Docteur Méлина FATSEAS

Docteur Jacques DUBERNET

Création : Conseil UFR III du 11/03/1997

C.A. du 24/09/1998 et C.A. du 12/10/1998

Modifications : Conseil UFR III du 20/06/2001

C.A. du 28/06/2001

C.A. du 17/05/2002

Conseil UFR III du 23/05/2002

Conseil UFR III du 17/05/2006

C.A. du 26/09/2006

Conseil UFR III du 12/04/2007

C.A. du 10/05/2007

Conseil UFR III du 17/04/2008

C.A. du 29/05/2008

Conseil UFR III du 03/06/2009

C.E.V.U. du 08/07/2009

Conseil UFR Sciences Médicales du 16/04/2010

C.E.V.U. du 26/05/2010

(Version 8)

Modifications (tarifs et autres)

Conseil UFR Sciences Médicales du 06/05/2024

Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024

(Version 9)

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

Définitions et concepts
Épidémiologie
Sociologie
Psychopathologie
Aspect développemental et vulnérabilité
L'adolescent
Prévention
Thérapeutique : sociothérapie
Thérapeutique : psychothérapies
Thérapeutique : chimiothérapie
Thérapeutique : combinaison et intégration
Les pratiques à risques de contamination
HIV : impact psychologique
HIV : thérapeutique
Hépatite
Législations
Rôles du pharmacien
Rôles de l'assistante sociale
Le travail dit en réseau
L'appel au spécialiste
La polytoxicomanie
Particularités de l'adolescent
L'hospitalisation
Grossesse
Études de cas